

# PLAN STRATEGIQUE 2010 - 2015

Kinshasa, décembre 2009

## **0. INTRODUCTION**

La Fondation Laurent Kanza Congo Solidarité pour le Développement, FLKCSD en sigle, a été créée en juin 2008.

Elle a pour ambition d'aider la population congolaise à développer ses propres aptitudes de résilience ainsi que ses capacités de créativité et d'innovation pour un destin commun de développement intégral et durable de la République Démocratique du Congo (RDC), et ce, pour le bien-être de chaque Congolais vivant au pays tout comme à l'étranger.

Ce plan stratégique est élaboré pour la période quinquennale du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2015. Il indique les grands axes d'interventions de la Fondation durant cette période de cinq ans. Conformément aux Statuts et Règlement d'ordre intérieur de la Fondation et suivant les orientations de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, la mise en œuvre des actions dans chaque secteur d'activités se fera sous forme de projets spécifiques à chaque domaine.

### **1. CONTEXTE DE CREATION DE LA FONDATION**

La RDC est un pays qui se caractérise, entre autres, par :

- Une pauvreté accrue de sa population, entraînant une modicité des revenus, dans un climat social de conflits armés et différentes crises qui compromettent et menacent l'identité et les valeurs fondamentales de tout un peuple ;
- Des ressources naturelles abondantes, mal exploitées, sinon inexploitées et ne profitant guère à la grande majorité de la population ; ce qui fait dire à maints observateurs que la RDC est un « scandale géologique », étant donné que sa population croupit dans la misère alors que le pays regorge d'immenses richesses, notamment de son sous-sol ;
- Des approches de développement faiblement appropriées par les bénéficiaires ;
- Des jeunes dotés de savoir et de savoir-faire souvent ignorés et, partant, non encouragés ;
- Le manque d'emplois pour la population active, en particulier les jeunes.

Pour redonner l'espoir à la population congolaise en général, aux jeunes et aux femmes en particulier, l'implication de tout un chacun dans les actions de développement du pays par des initiatives d'autopromotion s'avère indispensable.

La FLKCSD, par les nombreuses actions sociales, culturelles, humanitaires et de développement qu'elle se propose de mettre en œuvre à travers le pays, voudrait apporter sa contribution à l'amélioration de la vie et du devenir de la population congolaise.

La FLKCSD entend ainsi faire participer activement la population congolaise dans les efforts de création d'emplois au travers de la mise en œuvre des projets socioéconomiques susceptibles de favoriser son autonomisation et son épanouissement, et partant, favoriser le climat de bien-être et de paix.

### **2. OBJECTIFS, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION**

## **2.1. Objectifs de la FLKCSO**

La FLKCSO a pour objectif global de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la promotion de la paix et des actions de développement durable.

Cet objectif consiste à :

- Contribuer à l'éveil de conscience de la population en général et des jeunes en particulier pour leur participation aux actions de développement communautaire de leur milieu ;
- Aider à la mobilisation des jeunes soucieux du bien être social de leur milieu, et ce, autour des projets créateurs d'emplois dans les divers domaines de la vie;
- Favoriser l'entrepreneuriat féminin dans sa diversité au sein de la population par l'octroi de microcrédits;
- Promouvoir la créativité et les activités génératrices des revenus;
- Assurer l'encadrement adéquat des enfants aux fins de leur garantir un avenir meilleur ;
- Contribuer à l'assistance humanitaire en faveur des personnes nécessiteuses ;
- Assurer l'intégration socioculturelle et économique de la population congolaise de l'interne et de l'externe ;
- Assurer la promotion et la protection de l'environnement et ce à travers la promotion de la mise en œuvre de la responsabilisation sociale et environnementale;
- Promouvoir l'éducation et la santé de la population par la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales ;
- Promouvoir, protéger et faire respecter les droits de l'enfant, tout en encourageant la scolarisation des jeunes filles mères et des enfants dits de la rue ;
- Promouvoir, protéger et faire respecter les droits des femmes et assurer leur éveil intellectuel tout en les initiant au développement de leurs capacités pour leur propre intégration socioculturelle et économique en vue d'un meilleur avenir ;
- Participer à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, en l'occurrence le VIH/SIDA et autres dans nos milieux de vie ;
- Participer à la lutte contre les violences sexuelles, aux causes ainsi qu'à leurs conséquences ;
- Contribuer activement à la construction des infrastructures socioculturelles et économiques favorables au développement des Congolais de RDC et de la Diaspora ;
- Assurer l'assistance aux personnes vulnérables telles que celles de troisième âge et/ou avec handicap dans nos milieux de vie ;
- Créer les infrastructures socioculturelles et économiques favorables au développement et au désenclavement des milieux inaccessibles par la construction et entretien des routes, écoles, ponts, hôpitaux, des centres de santé, d'alphabétisation, aménagement des sources d'eau potable, électrification de nos milieux.

## **2.2. Les ressources humaines**

La FLKCSD disposent en son sein de l'expertise nécessaire. On y compte des techniciens, des commerçants, des agriculteurs, des artisans, des experts en développement socio-économique, en planification et gestion des projets, des juristes, des étudiants, des chercheurs dans divers domaines de la vie socioculturelle.

## **2.3. Les ressources financières**

Les ressources financières de la FLKCSD proviennent de plusieurs sources dont les cotisations des membres, les donations et les prestations aux tiers.

## **2.4. L'organisation institutionnelle**

Conformément aux lois en vigueur dans notre pays, notamment la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique en RDC, la FLKCSD dispose d'une personnalité juridique, des textes de base notariés dont les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur.

Les organes de la Fondation sont :

- L'Assemblée Générale ;
- Le Conseil d'Administration ;
- Le Bureau d'Etudes, des Stratégies et des Opérations (BESO).

## **3. DIAGNOSTIC DES FORCES ET FAIBLESSES DE LA FLKCSD**

### **3.1. Les forces**

- La stabilisation des textes de base et des organes de la Fondation ;
- La détermination de ses membres de compter d'abord sur leurs propres efforts ;
- La concentration des efforts autour des projets générateurs d'emplois en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté ;
- L'approche participative des bénéficiaires aux actions de développement de leur milieu ;
- L'expertise variée en ressources humaines dont dispose l'association.

### **3.2. Les faiblesses**

- L'insuffisance de communication avec les relais communautaires (Antennes ou représentations provinciales et locales) de la Fondation dans les autres Provinces ;

- L'insuffisance des moyens financiers pour la mise en œuvre de certaines actions.

#### **4. PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT EN RDC**

La RDC fait face à d'énormes défis pour son développement socioéconomique. Le pays est classé parmi les pays les plus pauvres de la planète, et ce, en dépit des potentialités de son sol, fleuve, rivières et sous-sol. Les politiques nationales en cours contre la pauvreté font apparaître, entre autres, les défis suivants :

- la réduction de la pauvreté et la pression sur les ressources naturelles ;
- l'amélioration des systèmes de production agropastorale étant donné que l'agriculture est la principale source de croissance de l'économie nationale pour notre pays ;
- la création des emplois rémunérateurs ;
- le développement du secteur de la micro finance et l'octroi des microcrédits agricoles

La Fondation, en tant que structure de développement communautaire participatif, entend jouer un rôle déterminant dans les efforts de relever ces défis en vue de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs du développement du pays et du bien-être de la population.

#### **5. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTIONS ET ACTIONS**

La réunion stratégique du Conseil d'Administration a défini cinq grands axes prioritaires d'interventions et actions.

Ces dernières doivent faire l'objet de projets spécifiques élaborés par chaque Chef de Bureau concerné, validés par le Coordonnateur du Bureau d'Etudes, des Stratégies et des Opérations, et approuvés par le Conseil d'Administration.

La mise en œuvre de chaque projet est assurée par les relais communautaires, sous la supervision du Chef de Bureau concerné.

Rappelons que les Bureaux de la Fondation LKCSO sont les suivants :

- Education et promotion de l'excellence ;
- Protection de l'enfant ;
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;
- Protection de l'environnement ;
- Agriculture et pisciculture ;
- Infrastructures ;
- Eau, électricité et énergies renouvelables ;
- Protection sociale et économique ;
- Actions humanitaires (Secourisme et autres interventions)

Les Interventions et actions sont les suivantes :

**1. Dans le domaine de l'éducation et la promotion de l'excellence :**

Les projets sont les suivants :

i. **Eveil démocratique des jeunes de la ville de Kinshasa par le renforcement des capacités**

A cet effet, la Fondation compte organiser des ateliers sur :

- La responsabilité civique de la jeunesse en particulier et de la population de la ville province de Kinshasa aux enjeux électoraux de 2011 ;
- Les Droits Humains et la résolution pacifique des conflits.

ii. **Promotion de l'excellence chez les jeunes**

A cet effet, la Fondation compte octroyer des prix aux jeunes à travers l'organisation des journées :

- D'exposition des initiatives innovantes ;
- D'exposés sur le respect des biens publics ;

**2. Dans le domaine de l'agriculture et pisciculture**

Le projet est le suivant : **Promotion de l'agriculture maraichère et de la petite pisciculture dans les faubourgs de la ville de Kinshasa en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire**

A cet effet, la Fondation compte mener les actions suivantes :

- Former un groupe des femmes dans l'utilisation des engrais naturels ;
- Acheter et distribuer des semences améliorées aux femmes maraichères formées ;
- Former un groupe des jeunes dans la petite pisciculture ;
- Acheter et distribuer des alevins aux jeunes pisciculteurs

**3. Dans le domaine de la protection sociale et économique :**

Le projet est le suivant : **Accroissement et diversification des revenus des femmes et des jeunes par la micro finance**

Les activités vont porter sur :

- La promotion des activités génératrices des revenus, particulièrement au profit des femmes et des jeunes étudiants;
- La facilitation de l'accès au crédit, surtout des femmes ;
- Le renforcement des capacités en gestion des crédits.

#### **4. Dans le domaine de l'eau, électricité et énergies renouvelables :**

La FLKCSD compte initier des actions dans ce domaine à travers :

- La mise en place d'infrastructures hydrauliques (forages des puits d'eau potable) dans les milieux défavorisés de Kinshasa et autres villes ou cités du pays ;
- L'implantation et l'exploitation de l'énergie électrique dans les milieux ruraux à travers les panneaux solaires.

#### **5. Dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement**

La FLKCSD compte initier des actions dans ce domaine à travers :

- La mise sur pied d'un vaste programme/projet de reboisement en vue de lutter contre la déforestation très avancée des milieux ruraux.
- L'assainissement des quartiers insalubres par les jeunes des quartiers concernés.

### **6. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE**

Un plan stratégique opérationnel et une stratégie de communication bien conçus, des sources de financement variées, un programme de collecte de fonds et de bonnes pratiques de gestion devront inéluctablement contribuer à renforcer la capacité organisationnelle et opérationnelle de la FLKCSD.

Ce sont là aussi les éléments de base de la mobilisation des ressources.

Le marketing de l'association constitue une composante essentielle et permanente qui doit soutenir la mise en œuvre de ce plan stratégique. Bien plus, l'élaboration des projets générateurs d'emplois demeure l'une des stratégies capitales pour la mobilisation des fonds.

#### **6.1. Approche des interventions**

Suivant les orientations du Conseil d'Administration, la mise en œuvre des interventions de la FLKCSD s'appuie sur l'approche participative, c'est-à-dire sur l'implication de la population (bénéficiaires), des autorités coutumières et politico-administratives locales dans les objectifs fixés, les activités à réaliser et les résultats à atteindre.

#### **6.2. Stratégies d'interventions**

Afin de donner les moyens à la Fondation de participer et contribuer activement aux enjeux de développement, ses stratégies d'interventions prioritaires sont les suivantes :

- Implanter la FLKCSD dans les Provinces (Représentation provinciale au Chef-lieu de la Province ; Relais communautaire dans chaque secteur) ;

- Diversifier le partenariat avec d'autres institutions et personnes ressources afin de renforcer ses capacités techniques et financières ;
- Sensibiliser davantage de personnes sur l'approche communautaire et participative du développement socioéconomique du pays.

## **CONCLUSION**

Au travers des projets de développement à initier et à réaliser, la Fondation LKCSO nourrit de grandes ambitions.

C'est pourquoi, la Fondation LKCSO veut se donner les moyens nécessaires à la réalisation de la vision qu'elle a pour les congolais : « un Congo qui compte d'abord sur ses propres efforts et qui se prend réellement en charge ».

En appliquant ce plan stratégique pour la période 2010-2015, la Fondation LKCSO pourra se démarquer d'autres structures associatives et imprimer un nouvel élan de développement individuel et collectif en faveur des Congolais.

Kinshasa, le 20 décembre 2009

Pour la  
**Fondation Laurent Kanza**  
**Congo Solidarité pour le Développement,**  
**FLKCSO/asbl**

**MANZA Auguy**

Chef de Bureau Etudes  
Stratégies et Opérations

**MUNYOLOLO Roger**

Secrétaire Général